

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 91 (2019)

Heft: 1

Artikel: La coopérative Equilibre, pionnière de l'autopartage

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-864741>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La coopérative Equilibre, pionnière de l'autopartage

Tout le monde a déjà vu les voitures rouges Mobility ou en a peut-être utilisé une. Mais à Genève, la coopérative Equilibre a développé une innovation très prometteuse: Comobilis.org. Cette prestation novatrice propose l'autopartage, autrement dit l'utilisation de véhicules par plusieurs habitants d'un même immeuble. La mobilité partagée est en marche!

En Romandie, cinq immeubles existent sans ou avec très peu de voitures: situés dans les quartiers de Cressy, Soubeyran et Vergers, à Genève, ils ont été inaugurés en 2011, 2017 et 2018, et disposent de quelques places de parc pour l'autopartage. Vous avez dit «autopartage»? Tout a commencé dès les premières discussions entre les futurs coopérateurs-locataires de la coopérative Equilibre pour définir le premier projet immobilier à Cressy. La plupart d'entre eux n'avaient pas de voiture privée et ceux qui en avaient une étaient prêts à s'en séparer. Il a donc été décidé que les contrats de bail de la coopérative Equilibre incluraient une clause de renonciation à la voiture privée. Avec l'attribution de l'appartement, les coopérateurs s'engagent à abandonner leur voiture privée. Mais que faire pour tout de même disposer d'une voiture en cas de besoin (pour se rendre dans un endroit difficile d'accès en transports publics, ou pour un week-end ou une semaine de vacances avec les enfants)? Une idée a alors germé: pourquoi la coopérative ne dispose-



*Le groupe des initiateurs du projet Comobilis.org en plein travail!
© Coopérative Equilibre*

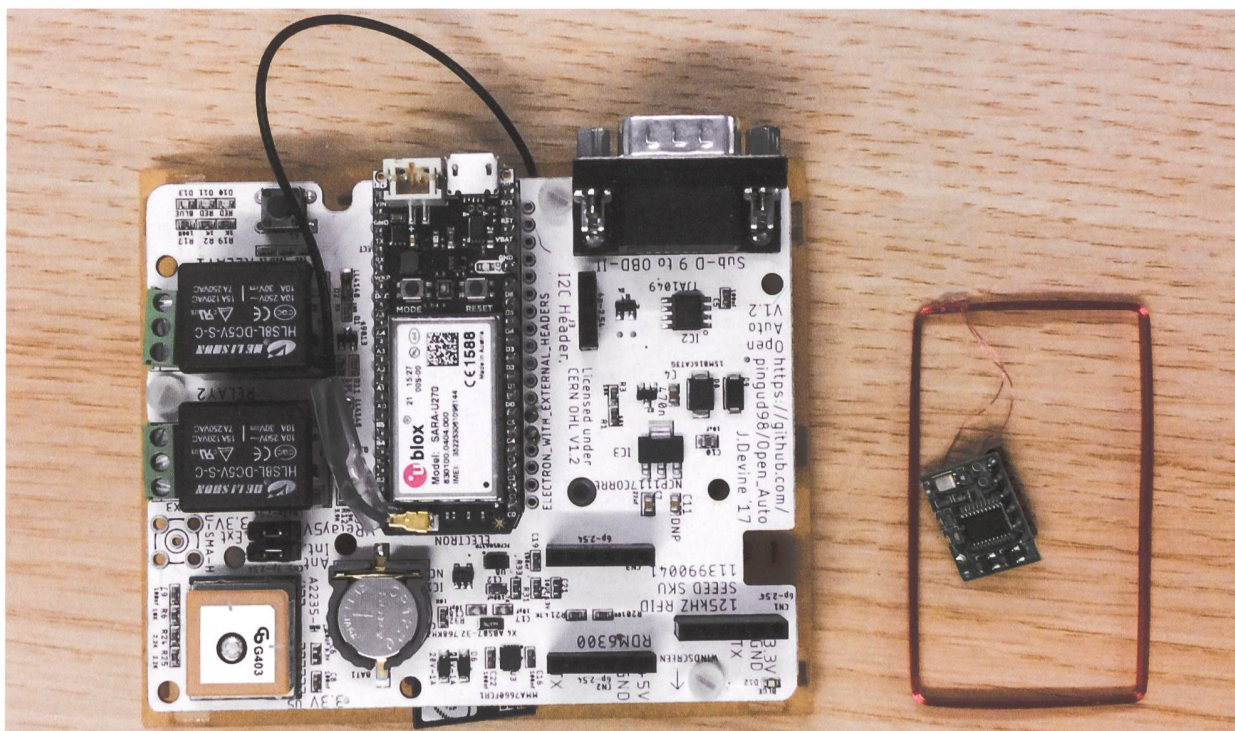


Se passer les clés de la voiture en autopartage: un vrai plaisir! © Lucas Amos

rait-elle pas de quelques voitures que les locataires pourraient utiliser en cas de besoin? Le principe ayant été accepté, il restait à mettre en place le système pour qu'il réponde aux attentes des futurs utilisateurs!

2016: Comobilis est créée

La coopérative Equilibre a très vite décidé qu'elle ne reprendrait pas le système Mobility, en raison des coûts élevés demandés. En mars 2016, «comobilis.org» est créée «quand des habitants des 2 coopératives d'habitation Luciole et Equilibre à Genève (Soubeyran 7 et Vergers) décident de créer leur propre système d'autopartage» indique Lucas Amos, l'un des porteurs du projet. Pour



Le boîtier spécialement créé pour les utilisateurs de Comobilis.org. © Coopérative Equilibre

Plusieurs formules

La lutte contre le réchauffement climatique et la production de gaz CO₂ font que de nombreuses initiatives ont vu le jour pour une utilisation plus raisonnée de la voiture privée. Les systèmes suivants peuvent ainsi être mentionnés:

Le covoiturage: utilisation conjointe et simultanée d'un véhicule par son propriétaire et un ou plusieurs passagers. Exemple: pour se rendre à son lieu de travail, s'il est situé à l'écart de la ville ou n'est pas desservi par les transports publics). On s'organise pour avoir une seule voiture qui prendra 2-3 passagers. Et on change de «voiture/conducteur» selon les disponibilités du petit groupe. Très bon système, mais il requiert une bonne organisation et un bon esprit d'équipe entre collègues! Il existe des sites dédiés (BlaBlaCar, Idosh et E-Covoiturage)

L'autopartage privé: partage de véhicules entre particuliers sans utiliser une plateforme. Il s'agit de la mise à disposition d'un véhicule par son propriétaire à d'autres personnes, ou de l'achat et de l'utilisation d'un véhicule à plusieurs.

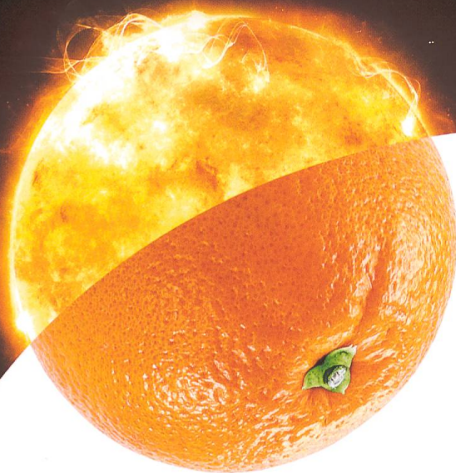
L'autopartage organisé: partage de voitures via une plateforme qui met des voitures à disposition et un système de réservation. Mobility est le plus connu en Suisse. Mais l'ATE (Association transports et environnement) mentionne aussi les systèmes 2 EM, Sharoo et WeeShare. Une initiative à saluer: celle de la SCHL qui a mis une voiture Mobility dans le quartier de Maillefer pour ses habitants.

L'autopartage coopératif: les habitants d'une coopérative d'habitation ou d'un immeuble décident d'acheter ensemble des voitures, qui sont la propriété de la coopérative. Elles sont mises à la disposition des habitants, qui peuvent réserver un véhicule sur une plateforme dédiée. Seuls les frais courants (essence consommée, montant pour les km parcourus) sont payés par l'utilisateur.

rendre le processus plus facile pour d'autres coopératives et collectivités, une boîte à outils open-source et une communauté «COMobilité» sont créées. En mai 2017, comobilis.org se lance en organisant des hackathons pour créer le boîtier et développer un logiciel placé sur la plateforme open-source de gestion d'entreprise «Odoo». Rien que ça! Après beaucoup d'heures de travail, le projet est à bout touchant: un boîtier (CoMoBox) sera fixé dans chaque voiture. Il enregistrera le nombre de kilomètres parcourus, le numéro d'utilisateur, etc. Une plateforme internet dédiée permettra aux utilisateurs de faire leurs réservations (dates, quelle voiture). La facturation sera faite tous les deux mois par un groupe d'habitants.

Un parc de 18 voitures

Aujourd'hui, les trois immeubles de la coopérative Equilibre disposent de 18 voitures en autopartage (3 à Cressy, 5 à Soubeyran et 10 aux Vergers) pour un total de 116 appartements, soit une voiture pour 6 logements. Les véhicules sont en majorité des berlines et des breaks qui, le plus souvent, ont été achetés aux coopérateurs qui voulaient s'en séparer. Une association d'autopartageurs prend



le plein
d'énergie

ruey-termoplan

mazout | essence | diesel **0800 844 244**

ruey-termoplan.ch

Keller Armoires de toilette
guten-morgen.ch



*Fascinante
élégance.*



modèle Duplex New LED

en charge les frais d'assurances et de réparations qui sont répercutés sur le prix par km parcouru (environ 50 ct./km tout compris). «Nous sommes très satisfaits de notre système Comobilis» commente Benoît Molineaux, secrétaire général de la société coopérative Equilibre, qui ajoute: «Et nous sommes disposés à partager ce système en open-source avec toute Coopérative – ou collectivité ou entreprise – qui serait intéressée.

Soubeyran: un atelier et une menuiserie dans le parking

Dans le cas de l'immeuble de Soubeyran, la coopérative Equilibre a été obligée, par les Services du canton de Genève, de prévoir (et donc de financer) un parking souterrain, afin de respecter le nombre de places de parc selon le quota de la loi cantonale. Mais voilà, que faire de ces places de parc qui seront construites mais non utilisées puisque les habitants de l'immeuble n'ont pas de voitures privées?

La coopérative a, dès le début de la réalisation des plans de l'immeuble, prévu d'installer des ventilations supplémentaires par rapport à celles qui sont obligatoires dans un parking. Mais comment utiliser intelligemment ces grandes surfaces en sous-sol? «Aujourd'hui, ce qui aurait dû être des places de parc a été transformé en surfaces d'activités pour des indépendants. Dans le parking souterrain de l'immeuble, on trouve aujourd'hui l'atelier d'un réparateur de vélos et une petite menuiserie (avec ses machines), propriété de deux locataires. La menuiserie utilise des surfaces pour stocker son bois et parquer sa camionnette. Le tout est réversible pour répondre



Les deux menuisiers et locataires-coopérateurs Demian Schmid (à d.) et Giovanni Boschetti (à g.) ont installé leur atelier de menuiserie dans le parking souterrain de l'immeuble de Soubeyran. © Bastien Fluck, Coopérative Equilibre

aux exigences du canton» explique Olivier Krumm. Aujourd'hui, grâce à la réflexion faite en amont par les habitants, cette expérience est jugée 100% positive par tout le monde!

Bientôt d'autres systèmes?

Si l'expérience de la coopérative Equilibre intéresse déjà certaines coopératives d'habitation de la région genevoise, d'autres coopératives planchent sur leur propre système d'autopartage. C'est le cas de la Codha: pour son immeuble de quelque 100 logements dans l'écoquartier de la Jonction à Genève, elle testera son propre système dénommé codhality. Et du côté de l'écoquartier des Plaines-du-Loup à Lausanne, plusieurs coopé-

ratives d'habitation discutent aussi d'autopartage!

A n'en pas douter, les Coopératives d'habitation jouent aujourd'hui un rôle de pionnières dans ce phénomène social de l'autopartage intégré dans l'habitat urbain. Sont-ce là les prémices d'une simple volonté de limiter la pollution de CO₂ provoquée par le trafic automobile en ville, ou est-ce la vision futuriste de l'utilisation rationnelle de la «voiture pour plusieurs», donc avec des quartiers sans voitures? L'avenir nous le dira!

Plus d'infos

www.cooperative-equilibre.ch
www.comobilis.org

Préavis

L'Assemblée générale de la
**Société Coopérative de cautionnement hypothécaire
 pour coopératives suisses de construction et d'habitation**

aura lieu le **17 juin 2019** à 17.15 heures
 au Centre de congrès et de banquet „Au Premier“, dans la gare principale de Zurich,
 Place de la Gare 15, 8001 Zurich.

Administration: c/o Zürcher Kantonalbank, Bahnhofstr. 9, 8001 Zurich, Téléphone 044 292 27 69

Hypothekar-
 Bürgschaftsgenossenschaft
hbg cch
 Société coopérative de
 cautionnement hypothécaire